Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 4

Artikel: Enseignement de la langue maternelle au collège [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041119

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXIe ANNÉE N° 4. 15 FÉVRIER 1902

Le Bulletin pédagogique

et

L'Ecole primaire

ORGANE DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISE & VALAISANNE D'ÉDUCATION

et du

Musée pédagogique

paraissant les 1er et 15 de chaque mois

RÉDACTION
M. Dessibourg, Directeur de l'Ecole normale de Hauterive, près Fribourg.

ABONNEMENTS & ANNONCES
M. E. Grimaud, secrétaire à la Direction de l'Inst. publ. du cant. de Fribourg.

Abonnement pour la Suisse, fr. 3. — Pour l'étranger, fr. 4.

SOMMAIRE : *Enseignement de la langue maternelle au collège (suite). — Deux mots sur la guerre de Rarogne (suite). — Bilan géographique de l'année 1901 (suite). — L'enseignement primaire de la langue française par le moyen du livre de lecture — Quelques extraits du carnet scolaire d'un inspecteur. — Un récit traité d'après les principes de l'enseignement éducatif. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Avis officiels.*

Enseignement de la langue maternelle
AU COLLÈGE
(Suite.)

Les matières si diverses et si complexes que comprend l'étude de la langue et de la littérature françaises, demandent à être réparties à travers toutes les classes, d'une manière logique et bien graduée, depuis les règles élémentaires de l'orthographe et de la rédaction jusqu'aux divers genres littéraires. Plusieurs établissements suivent de préférence l'ordre historique de la littérature nationale, mais il nous semble qu'il serait plus avantageux de prendre pour base successivement les éléments de la langue et les principaux genres littéraires, tout en y coordonnant les auteurs classiques qui s'y rattachent.

Nous estimons, en outre, contrairement aux usages suivis dans la plupart des collèges, que les caractères et les règles d'un genre ne devraient pas être étudiés directement dans un manuel de théorie, mais qu'il appartient au professeur

d'amener la classe à les tirer de l'analyse d'un modèle ; le manuel de théorie pourrait servir tout au plus aux répétitions entre les mains des élèves. De plus, n'y aurait-il pas grand profit à faire traduire et analyser, en même temps, des chefs-d'œuvre latins, grecs, allemands, etc., appartenant au même genre littéraire que celui qui figure au programme ? Par exemple, pendant qu'on étudierait en rhétorique les règles de l'éloquence sur une oraison funèbre de Bossuet ou sur un discours de Mirabeau, au lieu de traduire des odes d'Horace, une tragédie quelconque de Sophocle, on devrait interpréter plus volontiers un discours de Cicéron et quelques morceaux oratoires de Démosthène, tout en apprenant à connaître la biographie des plus grands orateurs.

De cette façon, tel élément de la langue, ou le genre littéraire particulier qui figure dans le programme de la classe, deviendrait, pour un temps, le centre vers lequel convergeraient simultanément, d'une manière harmonieuse et concentrique, les lectures, les explications, les récitations, les devoirs écrits et les leçons empruntées aux diverses littératures que l'on étudie, ainsi que l'histoire littéraire. Il résulterait de cette concentration, nous semble-t-il, une marche plus rapide et surtout une connaissance plus lumineuse, plus approfondie, plus complète de chaque objet qui se rattache à la langue et à la littérature.

Après avoir exposé très succinctement ces diverses réformes, dans l'enseignement de la langue maternelle, nous reprenons l'examen des meilleurs procédés à suivre dans les matières qui rentrent dans notre cadre.

Les lectures. — Il a été question déjà du mécanisme de la lecture ; nous allons l'envisager maintenant à un tout autre point de vue.

Nous dirons d'abord que le choix des lectures ne doit pas être abandonné aux caprices des élèves, mais il sera déterminé le plus souvent par le genre littéraire, qui est l'objet d'une étude spéciale de la part de la classe. C'est la conséquence des observations précédentes. Ainsi, est-ce le genre épistolaire qui figure au programme de la classe en ce moment ; eh bien, je ferai lire à mes élèves ou les lettres renfermées dans notre manuel de Chrestomathie ; ou je leur procurerai quelques brochures renfermant les lettres de Mme Sévigné, de Mme de Maintenon, de Joseph de Maistre, etc.

La librairie contemporaine nous offre tous les chefs-d'œuvre de la littérature en brochures séparées, sous les formes les plus diverses, les plus accessibles. Un professeur quelque peu diligent et dévoué saura profiter de ces circonstances en faveur de ses élèves, surtout dans l'étude de la littérature.

Mais n'oublions pas que le fruit que l'on retire d'une lecture ne dépend pas du nombre de pages parcourues, mais de l'intensité du travail d'assimilation qui accompagne cet exercice. C'est

ici le cas de répéter cette maxime bien connue : *Non multa sed multum.* Une lecture qui n'enrichit pas mon esprit de connaissances nouvelles ou d'expressions, de termes inconnus, ou qui ne provoque pas la réflexion, est un aliment non digéré. Il faut que l'élève apprenne et s'habitue à tirer le plus grand profit possible des livres qu'il lit en se les assimilant.

Qu'on nous permette d'entrer ici dans quelques détails pratiques. D'abord, répondons à une question. Vaut-il mieux remettre entre les mains des jeunes gens un Recueil de morceaux choisis ou des œuvres complètes, détachées, telles qu'une tragédie de Racine, ou un discours de Thiers, ou le *Lépreux de la Cité d'Aoste ?* etc. Il est désirable et il est facile, ajouterons-nous, d'avoir sous la main ces deux catégories de livres.

Je suppose que le professeur de quatrième vienne d'enseigner les règles de la narration par l'interprétation du récit de la folie de Charles VI par Michelet. Rien de plus naturel, après cette leçon, que d'obliger les élèves, comme devoir d'application, à lire avec attention et à résumer quelques récits — le même pour tous ou non — que nous fournit la collection des brochures de la *Bibliothèque de souvenirs* de Gautier ou de la *Petite bibliothèque de la Société bibliographique*, etc. Les jeunes gens devront retrouver et noter, dans leurs devoirs, les diverses parties de la narration, ainsi que les règles que le professeur a tirées de l'analyse du modèle interprété en classe.

Ces exercices se prêtent à une grande diversité ; tantôt ils auront pour objet l'étude du récit dans son ensemble ou dans l'une de ses parties, par exemple l'*invention* avec indication des circonstances de temps, de lieu ou des personnages mis en scène ; tantôt on demandera un résumé écrit ; tantôt l'élève rendra compte oralement des pages qu'il a lues. On évitera ainsi la monotonie et l'ennui qu'engendrent les éternels devoirs de composition.

Cependant, nous tenons à faire remarquer que toute tâche nouvelle doit être soigneusement préparée en classe, le plus souvent au tableau, de sorte qu'aucun élève ne puisse dire au maître, pour excuser sa paresse : « Je n'ai pas compris ce que vous nous demandiez »

Il serait superflu de faire entrevoir toutes les ressources, tous les trésors qu'une classe pourrait retirer de ces lectures pour l étude approfondie et étendue d'un même genre littéraire. S'agit-il du drame, le professeur pourrait distribuer à chacun de ses élèves une pièce différente de la même époque, par exemple, les pièces des deux Corneille, de Racine, etc., ou des œuvres françaises appartenant aux diverses époques du moyen âge jusqu'à nos temps, ou des drames empruntés aux différentes littératures grecque, latine, allemande, anglaise, etc., ordinairement par le moyen de traductions.

Envisagées à un autre point de vue, ces lectures, faites sous le contrôle du professeur, offrent une mine inépuisable d'exer-

cices et de devoirs : comptes rendus écrits ou oraux, amplifications, permutations, appréciations littéraires, analyses sous mille formes différentes, etc.

Qui ne voit combien ce genre d'exercices est plus varié, plus fructueux, plus logique que ces sempiternelles compositions ou amplifications où l'élève est invité à tirer de son esprit vide et à mettre par écrit une suite d'idées et un choix d'expressions qu'il n'a jamais eu l'occasion d'acquérir. Par la lecture attentive et réfléchie d'un texte, l'élève meuble son esprit de connaissances positives, il enrichit son vocabulaire de mots nouveaux, de termes jusque-là inconnus, d'expressions neuves.

Par un travail de cette nature, s'il est varié, sagement dirigé et bien contrôlé, par des lectures toujours appropriées au programme et à la portée intellectuelle de la classe, les jeunes gens auront acquis, au bout de cinq ou six années, un riche répertoire de pensées et d'ornements du style.

Un autre travail, à peu près analogue, applicable surtout aux descriptions, consiste à inviter la classe à résumer deux ou trois textes du *Recueil des morceaux choisis*. Chaque phrase est rappelée par un mot ou deux propres à éveiller simplement l'idée de l'auteur.

Pour montrer aux élèves comment ils doivent procéder, le professeur fera lui-même, une fois ou l'autre, ce résumé au tableau noir. Puis, les élèves devront se préparer à reproduire en classe, au jour indiqué, chaque phrase, en n'ayant sous les yeux que cette suite de mots suggestifs. On se gardera d'exiger une reproduction littérale. Il faut que, dans son travail préparatoire, notre jeune homme soit amené à s'adresser cette question : « Comment l'auteur que j'ai analysé a-t-il rendu telle idée? De quelles expressions s'est-il servi pour orner et embellir sa pensée ? »

Au jour indiqué, toutes les chrestomathies étant enlevées, la classe est appelée à refaire par écrit l'une des deux ou trois descriptions préparées en n'ayant sous la main que le résumé qui a servi de canevas.

Il est impossible que ce travail de décomposition et de recomposition, d'analyse et de synthèse, où la pensée a été mise à nu, ne familiarise pas peu à peu l'élève avec tous les secrets de la rédaction et avec les ornements du style. Par là, on apprendra promptement à habiller une idée.

On se gardera de faire apprendre le texte de mémoire, travail de routine où l'intelligence, la réflexion, l'effort vraiment fécond n'ont le plus souvent aucune part.

(*A suivre.*) R. H.